



Stefan Lofven et Kailash Satyarthi

Respectivement ancien Premier ministre de Suède (2014-2021) et lauréat du prix Nobel de la paix 2014

■ Le sommet entre l'Union européenne et l'Union africaine se tient les 17 et 18 février 2022 à Bruxelles. Un partenariat fort entre l'Afrique et l'Union européenne passe par la justice pour les enfants d'Afrique.

décennies. Récemment, cela a apporté aux familles européennes l'amortisseur nécessaire pour absorber le choc de la pandémie et rebondir assez rapidement malgré un nombre élevé de cas de Covid. En revanche, en l'absence du filet de sécurité que constitue la protection sociale et malgré un nombre relativement faible de cas signalés, l'impact sur les enfants en Afrique a été disproportionnellement plus élevé et plus durable.

Des allocations à chaque enfant

La protection sociale est le premier poste de dépenses des pays de l'UE, mais elle ne représente qu'un pourcentage minime de l'APD européenne. Cette carence fondamentale de la politique étrangère laisse penser que les enfants africains seraient moins dignes que leurs camarades européens de bénéficier d'un filet de sécurité. Il est intéressant de noter qu'il suffirait de moins de 1 % des sommes consacrées à la protection sociale dans l'UE pour fournir des allocations familiales et de maternité à chaque enfant et chaque nouvelle mère dans un pays à faible revenu en Afrique. La protection sociale est une condition indispensable pour préserver la dignité humaine de base des enfants et des familles vulnérables. Elle constitue le socle nécessaire pour bâtir la paix, renforcer les démocraties et les droits humains, et stimuler une croissance économique durable. Protéger les enfants, ce n'est pas seulement une bonne action d'un point de vue moral, c'est aussi contribuer au bien commun.

Un acte de solidarité internationale

La solution est claire. Nous avons besoin d'un instrument mondial de financement de la protection sociale qui donne la priorité aux prestations universel-

les et directes pour tous les enfants en Afrique. Un tel acte de solidarité internationale unirait le monde sur la voie d'un redressement équitable après la pandémie. Dans le même temps, les pays à revenu faible et intermédiaire doivent s'assurer que les financements bénéficient bien à ceux à qui ils sont destinés. Une approche européenne coordonnée du développement, centrée sur la protection sociale, contribuerait à créer une image positive de l'Europe et toucherait directement les enfants les plus marginalisés. Soutenir l'attribution d'allocations familiales pour chaque enfant en Afrique constituerait une contribution européenne appropriée au "New Deal pour l'Afrique".

Le courage de nos dirigeants

À l'approche du 6^e sommet UE-UA ce mois-ci, des lauréats du prix Nobel et des dirigeants politiques, sociaux et religieux du monde entier ont signé la déclaration *Justice for Africa's Children* (justice pour les enfants d'Afrique), affirmant que: "Les enfants d'Afrique sont nos enfants. Il est de notre obligation morale individuelle et collective de les protéger et d'exiger des allocations familiales universelles pour tous les enfants d'Afrique." Le courage, la compassion et la volonté collective de nos dirigeants dans les deux régions peuvent amener une évolution révolutionnaire pour l'avenir de millions de nos enfants en Afrique et constitueraient un exemple de solidarité et de partenariat véritables.

Les enfants et les jeunes d'Afrique méritent les mêmes libertés et les mêmes chances que les enfants européens. C'est ce principe simple et non négociable qui sous-tend la demande de protection sociale universelle pour les enfants d'Afrique. Plus d'excuses.

→ (1) Militant des droits de l'enfant et du droit à l'éducation, fondateur de *Laureates and Leaders for Children*.

CHRONIQUE

L'énergie d'expliquer

■ Explications faciles et remèdes évidents sont parfois des leurres. Nos élus doivent oser nous mettre au courant!



Étienne de Callatay⁽¹⁾
Chroniqueur

Côté Éco

Gaz, pétrole, électricité, la hausse des prix de l'énergie occupe les esprits. Elle occupe aussi l'espace politique, ce qui est une bonne chose: le pire serait que le courant soit coupé entre élus et citoyens, que se développe le ressenti d'une insensibilité des premiers envers les difficultés matérielles des seconds. Mais ce n'est pas tout de se montrer connecté à l'homme de la rue. Il faut aussi avoir le courage de le prendre à rebrousse-poil et de refuser fausses explications et faux remèdes. Malheureusement, sur ce plan, nous n'avons pas été gâtés ces derniers temps.

Non, baisser la TVA n'augmente pas le pouvoir d'achat. Nous avons déjà eu l'occasion de l'écrire, avec l'indexation des salaires et des prestations sociales, quand les prix augmentent (hormis pour les carburants, l'alcool et le tabac), le revenu du ménage moyen est augmenté à due concurrence, de telle sorte que celui-ci est immunisé contre les aléas des prix. La hausse des prix de l'énergie n'ampute pas directement le pouvoir d'achat des Belges. Si cette fameuse "classe moyenne", qu'il est impossible de définir, a perdu du pouvoir d'achat, c'est non pas en raison de la hausse du prix du gaz ou de l'électricité, vu l'indexation, mais du taux d'intérêt réel négatif sur l'épargne prudente. 50 000 euros sur un livret d'épargne rémunéré à 0,11 % quand l'inflation sur 2021 atteint 5,71 %, cela fait une perte de pouvoir d'achat de 2 800 euros en un an!

Non, il ne faut pas blâmer l'Europe. On a entendu le gouvernement, Premier ministre en tête, justifier de ne pas avoir baissé la TVA sur le gaz par le fait que l'Europe interdit de baisser la TVA sur le mazout, et qu'il aurait été injuste de faire l'un sans faire l'autre. La réalité est que baisser la TVA est une mesure extrêmement onéreuse, une mesure qui plus est sans impact sur le pouvoir d'achat moyen des Belges et qui va à l'encontre tant de la justice sociale que de l'environnement. Baisser à

6 % la TVA sur une énergie fossile alors que tout vêtement est taxé à 21 %, voilà qui aurait été un non-sens absolu.

Non, l'État n'est pas là pour contre-carrer la hausse des prix de l'énergie. Certes, il y a une utilité sociale à lisser les variations des prix énergétiques, et certainement quand nous indexons les salaires et pas nos partenaires commerciaux. Mais, en proposant des baisses de TVA ou des cliquets inversés, le monde politique donne l'illusion qu'il est à même de stabiliser les prix pour les consommateurs... alors qu'il devrait clairement annoncer la couleur: loin de la stabilisation, les prix de l'énergie sont appelés à augmenter significativement dans les années qui viennent, pour les aligner sur leur coût environnemental.

Non, l'État ne s'enrichit pas quand les prix de l'énergie augmentent. Bien sûr, les subventions au renouvelable peuvent diminuer et la taxe sur la rente nucléaire augmenter pour peu que les contrats l'aient prévu – il faudrait révéler qui est responsable là où cela n'a pas été le cas. Bien sûr, aussi, quand la facture énergétique avant TVA augmente, le montant de la TVA sur l'énergie gonfle. Mais néanmoins dire, et le ministre des Finances l'a fait, erreur aussi commise dans le monde académique, que l'État s'enrichit de la sorte est une grossière erreur. Quand l'énergie, largement importée, coûte plus cher, notre pays s'appauvrit, notre base taxable souffre et l'État en pâtit. De plus, ce que les ménages dépensent en plus pour l'énergie taxée à 21 % est largement au détriment d'autres achats... également taxés à 21 %! Et surtout, les finances publiques trinquent quand l'énergie se renchérit du fait de l'indexation des traitements des fonctionnaires des allocations sociales. Présenter l'État comme ayant des intérêts contraires à ceux des citoyens est factuellement erroné et nourrit un détestable antipolitisme.

→ (1) Université de Namur – etienne.decallatay@orcadia.eu